



COLLOQUE

LA QUALITÉ DES DÉCISIONS DE JUSTICE

Poitiers, 8 et 9 mars 2007
Amphithéâtre Carbonnier



Gazette du Palais



Région
Poitou
Charentes
La démocratie participative

JEUDI 8 MARS 2007

13h30 - Accueil des participants

14h00 - Allocutions

- Allocution de M. le Président de l'Université de Poitiers
- Allocution de Mme la Présidente du Conseil régional de Poitou-Charentes
- Allocution de M. le Président du Conseil général de la Vienne
- Allocution de M. le Maire de Poitiers
- Allocution de M. le Doyen de la Faculté de droit et de sciences sociales de Poitiers

14h30 - Rapport introductif de M. STEPHANE LEYENBERGER, Secrétaire de la Commission Européenne pour l'efficacité de la justice (CEPEJ - Conseil de l'Europe).

CRITÈRES ET STANDARDS DE QUALITÉ DES DÉCISIONS DE JUSTICE

Sous la présidence de M. MICHEL MASSÉ,
Professeur à l'Université de Poitiers, Co-Directeur de l'EPRED -
Co-Directeur du projet « un droit pénal post-moderne ? »
de la Mission Droit et Justice

14h50 - Les qualités d'une bonne décision de justice dans la théorie juridique contemporaine, M. BENOÎT FRYDMAN, Professeur à l'Université libre de Bruxelles (Directeur du Centre Perelman de Philosophie du Droit) – Membre du Conseil supérieur de la Justice.

15h15 - La qualité des décisions de justice au sens du Conseil de l'Europe, M. JEAN-PAUL JEAN, Avocat général près la Cour d'appel de Paris – Professeur associé à l'Université de Poitiers – Président du groupe des experts de la Commission européenne pour l'efficacité de la justice du Conseil de l'Europe (CEPEJ).

15h45 - La qualité des décisions de justice au sens de l'article 6 de la Convention européenne des droits de l'homme, Mme NATALIE FRICERO, Professeur à l'Université de Nice Sophia-Antipolis - Directrice de l'Institut d'études judiciaires.

16h10 - Discussion - Pause

16h45 - Les jauges du juge. La justice aux prises avec la construction de sa légitimité (Réflexions post-Outreau), M. ANTOINE VAUCHEZ, Chargé de recherches au CNRS – Membre du Centre Universitaire de Recherches Administratives et Politiques (CURAPP, Unité mixte de recherche CNRS/Université de Picardie - UMR 6054).

17h10 - Critères et standards économistes d'une bonne décision de justice, M. THIERRY KIRAT, Chargé de recherches au CNRS – Membre de l'Institut de Recherche Interdisciplinaire en Sociologie, Économie, Science politique (IRISES, Unité mixte de recherche CNRS/Université Paris-Dauphine - UMR 7170).

17h35 - Critères et standards rhétoriques d'une bonne décision de justice, M. FRANÇOIS MARTINEAU, Avocat au Barreau de Paris, Professeur à l'École de Formation du Barreau de Paris - Ancien expert auprès du Conseil de l'Europe.

18h00 - Discussion - Cocktail

VENDREDI 9 MARS 2007

LES PRÉ-REQUIS DE LA QUALITÉ DES DÉCISIONS DE JUSTICE

Sous la présidence de M. FRANÇOIS HERVOUËT, Professeur à l'Université de Poitiers, Directeur de l'Institut de droit public, Doyen honoraire de la Faculté de droit

9h30 - **La qualité des décisions de justice dans les discours de la « réforme de la Justice »**, M. JEAN-CHRISTOPHE MÉNARD, ATER en droit public à l'Université de Poitiers et Chargé d'enseignement à l'Institut d'études politiques de Paris.

9h55 - **La formation du juge administratif et la qualité des décisions de justice**, Mme GISÈLE AVOIE, Présidente de Tribunal administratif, Secrétaire général des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel.

10h20 - **La formation du magistrat judiciaire et la qualité des décisions de justice**, M. ÉRIC VEYSSIÈRE, Magistrat - Sous-directeur des études à l'École nationale de la magistrature.

10h45 - **Discussion - Pause**

11h15 - **La formation de l'Avocat et la qualité des décisions de justice**, M. MICHEL BENICHOU, Ancien Bâtonnier du Barreau de Grenoble - Ancien Président de la Conférence des Bâtonniers - Président d'Honneur du Conseil National des Barreaux.

11h40 - **L'administration de la justice et la qualité des décisions de justice**, Mme HÉLÈNE PAULIAT, Professeur à l'Université de Limoges - Doyen de la Faculté de droit - Membre de l'Institut universitaire de France.

12h00 - **Discussion - Pause-déjeuner**

L'EXEMPLARITÉ DES JURIDICTIONS SUPÉRIEURES

Sous la présidence de M. LOÏC CADIET, Professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Directeur du Centre de recherche sur la Justice et le procès (Institut ANDRÉ TUNC),
Membre de l'Institut universitaire de France

14h00 - **L'intelligibilité des décisions du Conseil constitutionnel**, M. GUY CARCAS-SONNE, Professeur à l'Université Paris X Nanterre.

14h30 - **Le dialogue des juges, facteur de qualité des décisions de la Cour de justice des Communautés européennes**, M. FRANÇOIS HERVOUËT, Professeur à l'Université de Poitiers, Directeur de l'Institut de droit public, Doyen honoraire de la Faculté de droit.

15h00 - **La Cour européenne des droits de l'homme a-t-elle une philosophie morale ?**, M. PASCAL MBONGO, Professeur à l'Université de Poitiers et à l'Institut d'études politiques de Paris.

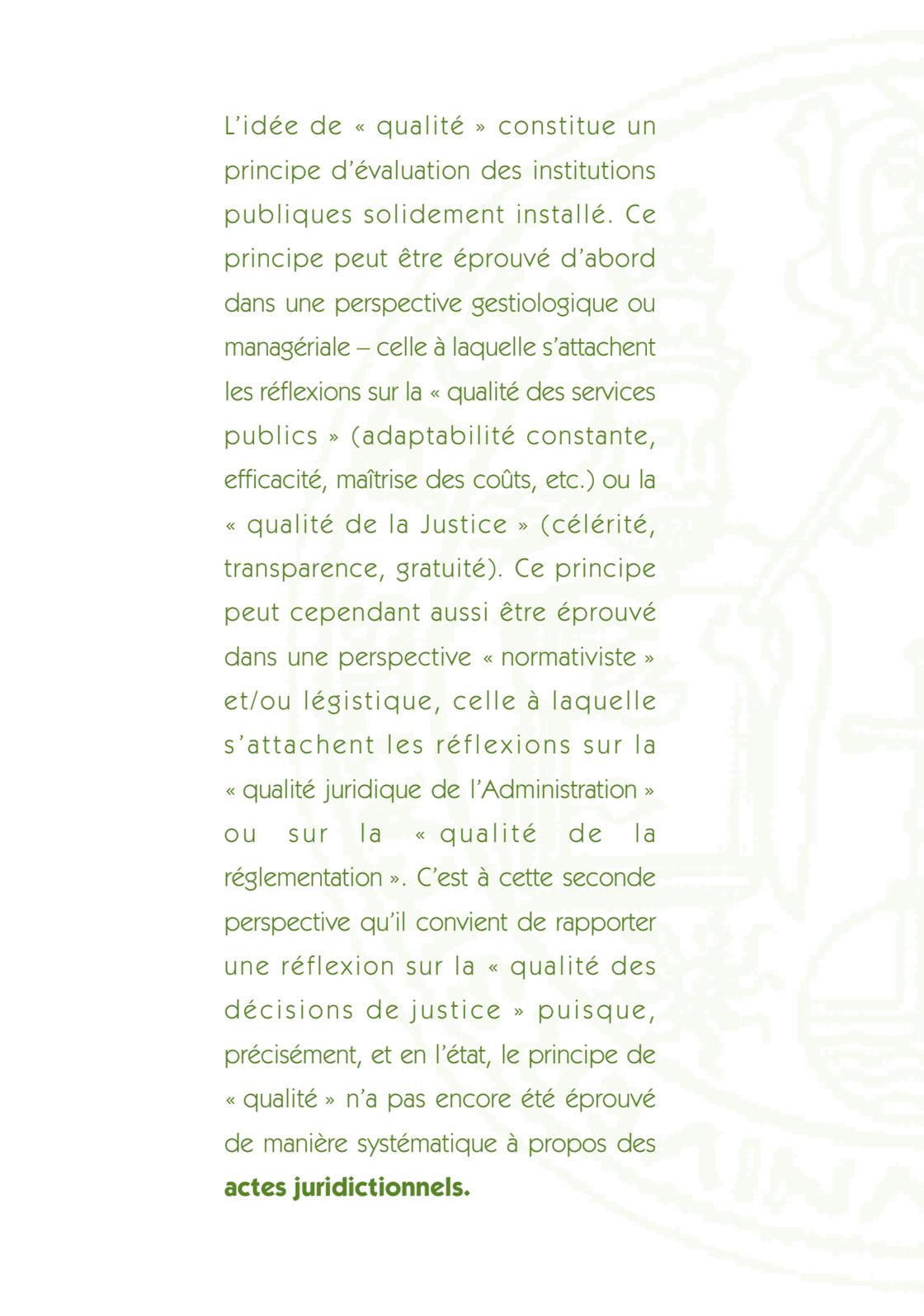
15h30 - **Discussion - Pause**

16h00 - **La qualité des arrêts de la Cour de cassation**, M. PIERRE-YVES GAUTIER, Professeur à l'Université Paris II Panthéon-Assas.

16h30 - **La qualité des arrêts du Conseil d'État**, M. FRÉDÉRIC ROLIN, Professeur à l'Université Paris X Nanterre.

17h00 - **La qualité des décisions de la Cour suprême des Etats-Unis**, Mme GWÉNAËLE CALVÈS, Professeur à l'Université de Cergy-Pontoise.

17h30 - **Discussion - Cocktail**



L'idée de « qualité » constitue un principe d'évaluation des institutions publiques solidement installé. Ce principe peut être éprouvé d'abord dans une perspective gestilogique ou managériale – celle à laquelle s'attachent les réflexions sur la « qualité des services publics » (adaptabilité constante, efficacité, maîtrise des coûts, etc.) ou la « qualité de la Justice » (célérité, transparence, gratuité). Ce principe peut cependant aussi être éprouvé dans une perspective « normativiste » et/ou légistique, celle à laquelle s'attachent les réflexions sur la « qualité juridique de l'Administration » ou sur la « qualité de la réglementation ». C'est à cette seconde perspective qu'il convient de rapporter une réflexion sur la « qualité des décisions de justice » puisque, précisément, et en l'état, le principe de « qualité » n'a pas encore été éprouvé de manière systématique à propos des **actes juridictionnels.**

INFORMATIONS PRATIQUES

Conditions d'inscription :

Frais d'inscription : 40 euros (Frais ouvrant droit au déjeuner du 9 mars).

Étudiants hors Université de Poitiers : 15 euros (déjeuner du 9 mars compris).

Inscription gratuite pour les personnels et étudiants de l'Université de Poitiers.

Les étudiants de l'Université de Poitiers ou hors Université de Poitiers peuvent s'inscrire dans la limite des places étudiantes disponibles.

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au **mercredi 28 février 2007** auprès de Mme KARINE BOUHIER, Faculté de droit et de sciences sociales de Poitiers – 43, place Charles De Gaulle (Bureau G 209) – 86022 Poitiers Cedex - 05 49 45 47 70

Lieu du Colloque : L'Amphithéâtre Carbonnier se trouve dans les dépendances de la Faculté de droit et de sciences sociales situées au Centre ville de Poitiers, près du Palais de Justice de Poitiers et de l'Église Notre-Dame-La-Grande.

Organisation et Direction scientifique :

M. PASCAL MBONGO, Professeur à la Faculté de droit de Poitiers et à l'Institut d'Études Politiques de Paris.

Avec le concours des étudiants du Master 2 Carrières judiciaires de la Faculté de droit et de sciences sociales de Poitiers.

Bulletin d'inscription

LA QUALITÉ DES DÉCISIONS DE JUSTICE

Poitiers, 8 et 9 mars 2007

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom :

Prénom :

Qualités :

Adresse :

.....

Tél. :

Courriel :

Règlement par chèque libellé à l'ordre de : M. l'Agent comptable de l'Université de Poitiers – Colloque Décisions de justice.

Règlement par virement et mandat administratif :

N° SIRET : 198 608 564 00375

Trésorerie générale de la Vienne

Code Banque : 10071

Code guichet : 86000

Compte : 3002787-90

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au

mercredi 28 février 2007

Bulletin à renvoyer à **Mme KARINE BOUHIER,**

Faculté de droit et de sciences sociales de Poitiers

43, place Charles De Gaulle (Bureau G 209) 86002 Poitiers Cedex – 05 49 45 47 70